

Relations industrielles Industrial Relations



Anne-Marie GUILLEMARD : *Le déclin du social, formation et crise des politiques de la vieillesse*. Paris, Presses universitaires de France, 1986, 396 pp., ISBN 2-130-39565-1

Hélène David

Volume 42, Number 3, 1987

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/050342ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/050342ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (print)

1703-8138 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

David, H. (1987). Review of [Anne-Marie GUILLEMARD : *Le déclin du social, formation et crise des politiques de la vieillesse*. Paris, Presses universitaires de France, 1986, 396 pp., ISBN 2-130-39565-1]. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 42(3), 642–646. <https://doi.org/10.7202/050342ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1987

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

RECENSIONS BOOK REVIEWS

Le déclin du social, formation et crise des politiques de la vieillesse par Anne-Marie Guillemard, Paris, Presses universitaires de France, 1986, 396 pp., ISBN 2-130-39565-1

Depuis ses débuts, la gérontologie sociale a été fortement marquée par les modèles d'analyse dominants en sciences sociales et dans des professions plus appliquées comme le travail social. Ces modèles privilégient l'étude de conduites, telles que la retraite, à partir de déterminants individuels — comme la santé ou le niveau de revenu — et formulent les rapports entre les personnes âgées et les institutions sociales en termes de choix personnels, d'adaptation et de satisfaction.

Visant à renverser cette problématique, un certain nombre de chercheur(e)s ont commencé, depuis une dizaine d'années, à démontrer comment la vieillesse est très largement le fruit d'une construction sociale. Ils et elles contestent ainsi la vision gérontologique qui présente les conditions sociales du vieillissement comme la conséquence naturelle d'un processus physiologique inéluctable.

Ainsi, Estes (1979), Myles (1980) et Dowd (1980) ont insisté sur le poids déterminant de l'appartenance de classe sur les conditions de vie à la retraite tandis que Cribier (1983), Walker (1981), ainsi que MacDonald et Wanner (1987), ont souligné toute l'importance de la place qu'ont occupé les personnes retraitées dans les rapports de production, dans la détermination de leur accès à certaines ressources. Graebner (1980) et Phillipson (1983) ont mis en relief, par des analyses historiques, l'apparition relativement récente et l'essor rapide de la retraite et de régimes de rentes et leur subordination aux besoins des entreprises alors que Gaullier (1986) et Frossard (1983) ont démontré comment les entreprises élaborent leurs politiques à l'égard de la main-d'oeuvre âgée ou vieillissante en fonction de politiques d'emploi plus globales.

Anne-Marie Guillemard est sans conteste une des chefs de file de ce courant de sociologie et d'économie politique. Ses publications nombreuses et novatrices sur la question depuis quinze ans ainsi que son travail pour faire connaître les recherches d'autres chercheur(e)s qui se situent dans ce champ (Guillemard, 1983) témoignent de son dynamisme. Avec son dernier ouvrage, **Le déclin du social**, elle fait de nouveau oeuvre de pionnière. À travers l'analyse de la formation et de la crise des politiques de la vieillesse en France, depuis le début du siècle, elle tente cette fois non seulement de caractériser différents types politiques de la vieillesse (comme dans **La vieillesse et l'État**, 1980), mais d'identifier — en amont — les forces sociales qui ont été à l'origine de ces politiques et de comprendre comment les luttes sociales engagées autour de ces enjeux en ont modelé les traits saillants. Elle tente également de déceler, en aval, comment ces politiques — qu'elle définit comme «l'ensemble des interventions publiques structurant les rapports entre vieillesse et société» (p. 217) — transforment les conditions de vie de la population âgée.

Vaste projet, fidèle à une tradition sociologique qui se refuse à découper son objet en fonction des cadres institutionnels. Ainsi, son analyse des politiques publiques de la vieillesse vise à déborder la sphère du politique afin de «les saisir dans les rapports dialectiques qu'elles entretiennent avec toute l'organisation sociale» (p. 21). C'est d'ailleurs ce qui lui permet, en conclusion, de surmonter le paradoxe de la disparition d'une politique française de la vieillesse

«introuvable» puisque ce sont les rapports entre les systèmes d'action générateurs des politiques — et de leurs contradictions — qui constituent, en définitive, son objet d'analyse central.

La multiplicité de ses sources de données et divers types d'analyse de contenu reflètent cette largeur de vue. Pour cerner le processus de formation des politiques de la vieillesse ainsi que le rapport entre les dispositifs politiques et les conduites, elle a, en premier lieu, interviewé plus de 200 personnalités qui ont joué un rôle dans le développement des politiques de la vieillesse en France depuis 1945. Puis elle a épluché les principaux organes de la presse syndicale et patronale ainsi que le quotidien français *Le Monde*; les débats à l'Assemblée Nationale et au Conseil économique et social, ainsi que de multiples rapports gouvernementaux relatifs à la vieillesse, ont également été analysés. Des données sur les politiques d'emploi dans neuf grandes entreprises d'une région française ainsi que sur les dispositifs locaux de gestion de la vieillesse dans une dizaine de municipalités, auxquelles s'ajoute une enquête auprès d'un échantillon de quelque 400 pré-retraités, complètent le matériel empirique.

À partir de ces données, Guillemard dégage les trois enjeux autour desquels se sont articulés les débats sur la vieillesse depuis un siècle en France:

- 1) Le droit social à la retraite
- 2) un mode de vie spécifique pour la vieillesse
- 3) le niveau et le mode de participation du groupe âgé à la production.

Pour comprendre comment les politiques de la vieillesse se sont formées et transformées, elle analyse les acteurs sociaux en conflit autour de ces trois axes. C'est à partir d'un cadre théorique qui vise à articuler une approche inspirée de la sociologie de l'administration à une perspective théorique fondée sur les rapports de classe conflictuels qu'elle déploie son analyse au cours de trois grandes parties qui traitent de chacun de ces enjeux. Ceux-ci ayant successivement dominé les luttes sociales autour des politiques de la vieillesse, les trois parties s'ordonnent aussi selon une périodisation historique qui va de la fin de la deuxième guerre mondiale au début des années quatre-vingt. Au terme de son analyse, Guillemard affirme que la «manière dont s'agencent, dans chaque période, les interventions publiques sur les différents axes correspond au mode d'articulation entre État et société civile qui est prépondérant dans chaque période» (p. 299). On peut alors saisir la cohérence de ce processus historique à travers les contradictions des politiques particulières qui caractérise chaque période.

Pour confronter cette thèse centrale aux analyses factuelles qu'elle a présentées, il faut revenir sur chacun des actes du drame au cours desquels on assiste à la fois à l'affrontement d'acteurs sociaux défendant leurs intérêts spécifiques et à la tentative de l'État de se dégager de l'emprise de ces intérêts. Au cours du premier acte, c'est un État peu autonome dont le rôle essentiel est de mettre en forme le résultat des compromis issus des luttes entre acteurs sociaux que Guillemard nous donne à voir. Ainsi le régime universel de sécurité sociale, dont fait partie l'assurance-vieillesse, constitue dans un premier temps une conquête ouvrière. Mais c'est aussi un geste permettant à l'État d'asseoir sa légitimité en s'affirmant comme État-Providence à un moment où le patronat est discrédité, désorganisé et absent. Toutefois, dès 1947 on assiste à la fragmentation du régime universel et à l'essor des retraites complémentaires catégorielles qui permettront de faire dériver le régime universel vers un régime minimal. Cette segmentation professionnelle témoigne de l'affaiblissement du mouvement ouvrier (effritement des alliances entre partis de gauche; reflux des effectifs syndicaux) et de la montée de l'organisation des classes moyennes soutenues par le patronat.

Le deuxième acte relègue dans l'ombre les acteurs de classe pour céder la place à un État (gaulliste) soucieux de sa marge d'autonomie par rapport à la société civile. C'est au début des années soixante, à l'occasion du rapport de la Commission d'étude des problèmes de la vieil-

lesse, présidée par M. Pierre Laroque, que s'ouvre cette nouvelle période. Le rapport **Politique de la vieillesse** préconise l'intégration des personnes âgées dans leur milieu social et économique afin de retarder le vieillissement et la dépendance qui y est associée. Il propose une panoplie de services à équipement léger pour mettre en oeuvre cette politique préventive, tant sur le plan social que sanitaire. Cette problématique du mode de vie intégré ne constitue pas seulement une rupture avec la logique de l'assistance, qui a prévalu jusqu'alors, mais a aussi pour effet de reléguer le droit à la retraite au second plan.

L'État n'est alors plus seulement le protecteur responsable de transferts monétaires. En instaurant un rapport plus direct avec les personnes âgées, il définit celles-ci en tant que citoyens auxquels on reconnaît de nouveaux droits civiques liés à leur insertion dans la vie sociale. L'État gaulliste crée ainsi un nouveau canal d'accès aux personnes âgées au-dessus des acteurs de classe engagés dans les enjeux autour de la retraite.

C'est cette voie qu'il utilise pour désamorcer le conflit lorsque, dans la foulée de mai 1968, le mouvement ouvrier relance les luttes sociales sur le terrain de l'âge de la retraite et du niveau des pensions. Toutefois, la réduction de cette politique globale d'insertion sociale de la vieillesse à quelques actions juxtaposées a dénaturé l'orientation préventive de ce projet en revenant à un modèle d'assistance sociale. Les personnes âgées les plus démunies (d'origine ouvrière) s'y font imposer les pratiques de retraite des classes moyennes par le relais de la tutelle bureaucratique des nouveaux intervenants. Mais pour mesurer toute la portée de cette politique, il ne faut pas se limiter à son impact sur les personnes âgées affirme Guillemard. Elle souligne avec insistance comment l'État a dû développer des alliances avec des réseaux sociaux supports et des groupes intermédiaires afin de se distancier. Mais lorsque les luttes offensives sur le terrain de la retraite ont diminué, l'État, moins pressé de manifester son autonomie, s'est relâché dans ses interventions sur le plan du mode de vie. Ayant cependant généré de fortes aspirations par ses interventions, l'État est devenu la cible de demandes quantitatives croissantes de la part des personnes âgées; demandes auxquelles il est incapable de répondre.

Le dénouement auquel nous conduit le troisième acte, à partir du début des années '70, est sous le signe d'un double retournement. Le conflit de classe entre acteurs sociaux autour de la retraite domine à nouveau la scène politique, mais cette fois à l'avantage du patronat. La retraite se réduit alors de plus en plus à un instrument de gestion de main-d'oeuvre, régulateur d'emploi. De plus, cette prédominance manifeste une autonomie réduite de l'État. Celui-ci emprunte cette fois-ci la figure de l'État gestionnaire qui subordonne sa politique sociale aux exigences du système productif. La politique de soutien aux mises à la retraite anticipée — qui entraîne l'élimination massive des travailleurs âgés du système de production — est alors en contradiction flagrante avec sa politique antérieure d'insertion sociale de la vieillesse. Le gouvernement socialiste n'innove guère: à partir de 1981 il réactive simultanément les trois modèles précédents d'intervention de l'État dans le champ de la vieillesse par «un ensemble d'actions éclatées et circonstancielles» (p. 350). Les conditions sont donc réunies pour que la crise des politiques de la vieillesse éclate, au risque de conduire à leur effondrement.

Pour Guillemard, les fondements de cette crise ne sont pas d'ordre démographique mais bien économiques et politiques: les décisions politiques face au chômage ayant gonflé démesurément la proportion des inactifs âgés par rapport aux actifs, elles ont provoqué une crise de l'ensemble des dépenses sociales. Néanmoins, la crise n'est pas fondamentalement financière: elle est avant tout sociale (p. 317). Et c'est bien là le sens profond du drame qui donne son titre à cet ouvrage. **Le déclin du social**, c'est le social qui disparaît sous l'économique. L'articulation encore plus étroite du parcours des âges autour de l'axe travail a pour conséquence d'empêcher toute possibilité d'identité collective, parce que la vieillesse a été réduite à n'être qu'une force de travail superflue et dénuée de toute valeur sociale (pp. 341-344).

Le caractère contradictoire de ces mesures a fait naître un doute sur la finalité de la retraite; on ne peut plus l'associer de manière univoque au progrès social. Ainsi, paradoxalement, alors que les politiques de la vieillesse ont largement contribué à faire de la vieillesse une catégorie sociale cohérente, elles en arrivent maintenant à priver de sens l'expérience de la vieillesse. C'est la décomposition du social (pp. 317-318).

Par une démonstration serrée et très étoffée, au cours des trois grandes parties de son ouvrage, Anne-Marie Guillemard réussit à convaincre ses lecteurs et lectrices tant de l'incohérence des politiques de la vieillesse que du poids des déterminants qui sont à l'oeuvre pour infléchir le sens des interventions de l'État. Ses propositions théoriques sur les rapports entre deux systèmes d'actions autonomes dont les interactions modulent les figures de l'État apparaissent donc fondées. On sent toutefois l'auteur plus à l'aise sur le terrain du système d'action qu'elle identifie comme celui des acteurs de classe de la société industrielle. Au cours de la deuxième période, en effet, où l'enjeu central des politiques de la vieillesse devient le mode de vie intégrée, elle nous laisse sur notre appétit lorsqu'elle réfère, à plusieurs reprises, aux rapports de l'État avec «les anneaux péri-bureaucratiques» (p. 312) ainsi qu'avec «les nouveaux agents intermédiaires» (p. 304) qui feraient le joint entre la société et le système administratif (p. 313) et seraient davantage définis en tant que spécialistes de la négociation avec l'État que par leur statut social. L'alliance avec ces forces sociales permettant à l'État, selon l'auteur, de se dégager de l'emprise des acteurs de classe, il eut été pertinent de caractériser davantage cette configuration d'acteurs sociaux, dont le rôle semble à plusieurs auteurs soit problématique (Pratt, 1976; Binstock, 1972) soit très actif, en tant que défenseurs des politiques de l'État qui occultent toute différenciation de classe dans l'accès aux ressources à la retraite (Estes, 1979).

La quatrième partie de l'ouvrage opère un changement de registre pour situer l'interrogation théorique au niveau des déterminants des formes d'intervention de l'État. Dépasant l'analyse de conjoncture, le propos se resserre et s'oriente vers certaines questions théoriques fondamentales sur la nature de l'État, en général, et de l'État-Providence en particulier. L'analyse de Guillemard soulève des questions de fond qui renvoient aux nombreuses controverses sur la nature de l'État-Providence dans les pays capitalistes avancés et dont l'ampleur dépasse le cadre de cette recension. En effet, malgré une approche et un vocabulaire résolument sociologiques qui évitent une référence directe à ces débats politiques, il se dégage néanmoins en filigrane un jugement sur les limites des mesures redistributives. Le refus politique de modifier, en amont, les causes de la marginalisation des travailleurs et travailleuses âgées en détermine le tracé: là où l'organisation du travail et les rapports de production (p. 333) modulent les conditions du vieillissement au travail. On rejoint ainsi les termes du débat politique classique sur le réformisme et les limites de la social-démocratie et de ses politiques redistributives. Cela soulève alors la question de l'origine des politiques contradictoires de l'État: incohérences d'un État subissant les pressions des acteurs sociaux et à la recherche d'une certaine autonomie ou contradictions d'un État subordonné à un système économique dont il ne peut, au mieux, que limiter les dégâts par des mécanismes compensatoires?

Les politiques de la vieillesse étant effectivement «le point névralgique de l'État-Providence» (p. 316) on ne peut qu'appeler, pour approfondir l'analyse sociologique de ce type d'État, à des études d'une envergure semblable dans des sociétés comme la Suède ou la Grande-Bretagne pour confronter la thèse d'Anne-Marie Guillemard, fondée sur la réalité française, à l'analyse d'autres politiques de la vieillesse. Cela permettrait aussi d'explorer tout l'éventail des stratégies qui s'offrent à l'État-Providence dans le champ des politiques de la vieillesse que l'État français n'a pas encore épuisé. On en souhaiterait autant pour le Canada et le Québec.

Ouvrage d'envergure, **Le déclin du social**, n'est pas pour autant réservé à ceux et celles qu'une perspective politique et critique intéresse en gérontologie sociale; il devrait aussi, tant

sur le plan théorique que méthodologique, retenir l'attention de tous ceux et celles qui se préoccupent de l'analyse des politiques sociales et des pratiques de l'État. Le défi relevé par l'auteure est à la mesure de la question. À un moment où 40% des dépenses sociales des pays industrialisés sont consacrées à la retraite (p. 316), Anne-Marie Guillemard a fait la démonstration magistrale que, moins que jamais, la gérontologie sociale ne doit être réduite à l'examen des conduites individuelles des personnes âgées. Son ouvrage démontre la nécessité d'amorcer et de poursuivre des travaux sur les politiques de la vieillesse, tant publiques que privées, dans une grande variété des contextes économiques et politiques.

Hélène DAVID

Institut de recherche appliquée
sur le travail

- BINSTOCK, Robert H., «Interest Group Liberalism and the Politics of Aging», *Gerontologist*, Vol. 12, 1972.
- CRIBIER, Françoise, «Itinéraires professionnels et usure au travail: une génération de salariés parisiens», dans *Le mouvement social*, no 124, 1983, pp. 11-44.
- DOWD, James J., *Stratification Among the Aged*, Monterey, Brooks/Cole, 1980.
- ESTES, Carroll, *The Aging Enterprise*, San Francisco, Jossey — Bass Publishers, 1979.
- FROSSARD, Michel, «Crise et cessation anticipées d'activité: une comparaison internationale», *Travail et emploi*, no 16, avril-juin 1983, pp. 27-36.
- GAULLIER, Xavier, «Âge et emploi: les salariés âgés et la fin de carrière», *Revue française des affaires sociales*, no 1, 1986.
- GRAEBNER, William, *A History of Retirement: the Meaning and Function of an American Institution*, New Haven, Yale University Press, 1980.
- GUILLEMARD, Anne-Marie, (sous la direction de) *Old Age and the Welfare State*, Beverley Hills, Sage, 1983.
- McDONALD, P. Lynn et Richard A. WANNER, «Retirement in a Dual Economy: The Canadian Case», pp. 245 et 261 dans *Aging in Canada*, sous la direction de Victor W. Marshall, Toronto, Fitzhenry and Whiteside 1987 (2^e édition).
- MYLES, John F., «The Aged, the State and the Structure of Inequality», pp. 317 à 342 dans *Structured Inequality in Canada*, sous la direction de John Harp et John Hofley, Scarborough, Prentice-Hall, 1980.
- PHILLIPSON, Chris, *Capitalism and the Construction of Old Age*, Londres, the MacMillan Press Ltd., 1982.
- PRATT, Henry J., *The Gray Lobby*, Chicago, Chicago University Press, 1976.
- WALKER, Alan, «Towards a Political Economy of Old Age», *Aging and Society*, vol. 1, no 1, 1981, pp. 73-94.

La réduction de la durée du travail, par Gabriel Tahar, Paris, Collection Repères, Éditions La Découverte, 1985, 127 pp., ISBN 2-7071-1552-5

«Les professions de foi et analyses plus ou moins simplistes sur l'évolution du temps de travail n'ont pas manqué ces dernières années.» C'est ainsi que G. Tahar débute son livre sur la réduction de la durée du travail (RDT). Il se devait donc d'éviter à tout prix de tomber lui-même dans ce piège. Après lecture, on peut affirmer qu'il a réussi.

L'analyse de la RDT proposée par Tahar est centrée sur la société duale, ce qui revient à se demander si on doit accepter que dans nos sociétés vivent côte-à-côte des salariés à niveau de vie élevé et des chômeurs laissés pour compte? Examiner la RDT en orientant l'analyse sur l'emploi et le revenu permet de la resituer par rapport aux différents projets de société. Selon l'auteur, les deux principales thèses qui s'affrontent sont le mouvement écologiste pour lequel le progrès social ne passe pas par n'importe lequel accroissement de la production et le courant productiviste selon lequel il faut accélérer le développement de la société marchande pour satisfaire nos larges besoins.